



Exemplaire à conserver par l'éleveur
Contrat pour la livraison d'œufs
issus d'un élevage respectant la charte de l'agriculture biologique.
Saison été 2018 / automne 2018

Le présent contrat est passé entre :

L'éleveur Anthony LE NEVEZ – « Entre serre et terre »	Siret : 49785544500019
2221, chemin Salatier - 13330 PELISSANNE	Tel : 06 61 98 85 65

qui s'engage à livrer les œufs commandés à l'Amapien, ci-dessous désigné, sauf en cas de force majeure liée aux aléas du climat et de la production.

et **L'Amapien** Monsieur, Madame

Adresse

Code postal : ville :

Téléphone domicile : Portable :

Courriel :@.....

qui est solidaire de l'éleveur dans les aléas de la production.

Lieu de distribution : Maison des associations (ou un autre lieu mis à disposition), le mardi soir, selon le même calendrier que les légumes.

Durée du contrat : contrat élaboré pour une saison agricole de six mois, soit **27 semaines** du 01 / 05 / 2018 au 30 / 10 / 2018

Prix de la boîte de 6 œufs : 2.50 € dont 0.13 € de TVA

Contrat pour :

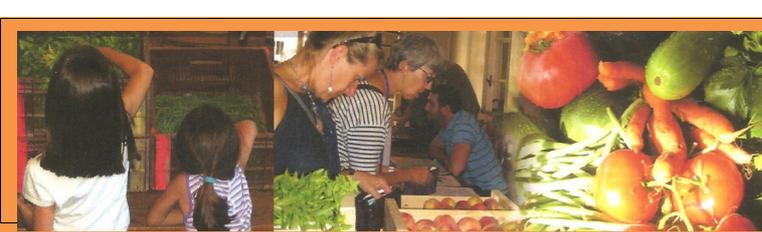
½ boîte	1 boîte	2 boîtes	3 boîtes	4 boîtes
33.75 €	67.50 €	135.00 €	202.50 €	270.00 €

- **Règlement :** le règlement total s'effectue à la signature du contrat,
- par chèques libellés à l'ordre de « **Entre serre et terre** » et datés du jour de l'engagement,
- préciser au dos de chaque chèque la date d'encaissement souhaitée,
- nombre de chèques : _____
- **ou par virement, avec le mandat SEPA ci-joint. NOUVEAU !**



Salon de Provence le / / 2018
Signature de l'éleveur :

Signature de l'Amapien :



Reçu à conserver par l'Amapien

Contrat pour la livraison d'œufs
issus d'un élevage respectant la charte de l'agriculture biologique.
Saison été 2018 / automne 2018



Règlement intérieur :

Chaque Amapien s'engage à respecter la charte des AMAP d'Alliance Provence, et en particulier les points suivants :

- La **participation active**, suivant son emploi du temps, à l'organisation des distributions des paniers de 17h30 à 19h30.
- La **solidarité** avec le producteur dans les aléas de production.



Les paniers non retirés le jour de la distribution ne seront pas remplacés.

Distribution : chaque mardi de 18h00 à 19h00, selon le calendrier ci-dessous :

Mai 2018	Juin 2018	Juill. 2018	Août 2018	Sept. 2018	Oct. 2018
*	mardi 05	mardi 03	mardi 07	mardi 04	mardi 02
mardi 08	mardi 12	mardi 10	mardi 14	mardi 11	mardi 09
mardi 15	mardi 19	mardi 17	mardi 21	mardi 18	mardi 16
mardi 22	mardi 26	mardi 24	mardi 28	mardi 25	mardi 23
mardi 29		mardi 31			mardi 30

*** Les œufs du 1^{er} mai seront distribués le 8 mai**

L'éleveur Anthony LE NEVEZ – « Entre serre et terre »
 2221, chemin Salatier 13330 PELISSANNE Siret : 9785544500019
 s'engage auprès de :
 M., M^{me}

à fournir boîte(s) d'œufs par semaine selon le calendrier ci-dessus,
 pour la somme de €, au moyen de :

- chèque(s)
-virement(s) SEPA

Salon de Provence le / / 2018
 Signature de l'éleveur :